

AVIS AUX MÉDIAS

www.dfait-maeci.gc.ca

Le 14 février 2001

(12 h 40 HNE)

N° 3

RÉUNION PANAFRICAINE PORTANT SUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL

Une réunion pancontinentale portant sur l'universalisation et l'application de la Convention d'Ottawa interdisant l'emploi des mines antipersonnel aura lieu les 15 et 16 février à Bamako, au Mali.

Le Séminaire sur l'universalisation et la mise en oeuvre de la Convention d'Ottawa en Afrique est organisé par le Mali, avec l'appui du Canada et de la France. Il aura pour objectif d'étendre la Convention d'Ottawa interdisant l'emploi des mines antipersonnel à tous les pays et de mettre en oeuvre ses dispositions en ce qui concerne notamment le déminage, la destruction des stocks et l'assistance aux victimes.

Tous les États africains membres des Nations Unies, plusieurs organisations internationales, des organisations régionales africaines, des organisations non gouvernementales et les pays donateurs ont été conviés à la réunion. Le Séminaire mettra largement l'accent sur l'expertise et l'expérience des pays africains et cherchera à cerner les besoins de l'Afrique en matière d'action contre les mines et à formuler des plans d'action pertinents.

L'Afrique est considérée comme le continent le plus touché par le problème des mines. Depuis mars 1999, on y emploie les mines antipersonnel dans plus de conflits qu'ailleurs dans le monde.

Néanmoins, l'Afrique continue de jouer un rôle considérable en faisant de la Convention d'Ottawa une nouvelle norme humanitaire internationale. Sur les 53 États d'Afrique, 31 ont officiellement accepté la Convention en la ratifiant ou en y accédant, 12 l'ont signée mais pas encore ratifiée et 10 ne l'ont ni signée ni ratifiée jusqu'à maintenant.

En tout, 139 États ont signé la Convention d'Ottawa ou y ont accédé; 110 ont accepté officiellement ses dispositions par ratification ou par accession.

- 30 -



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada